

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SOCIÉTÉ NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

AAO N°030 /CPMP/Agriculture / SONADER/ MA/ 2022

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au plan prévisionnel annuel de passation des marchés publics (PPM), paru le site de l'ARMP.

2. La Société Nationale pour le Développement Rural a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la fourniture de **Neuf (09) véhicules tout terrain dont une (1) station wagon et huit (8) pick up double cabine. Ces véhicules seront fournis dans un délai ne dépassant pas 3 mois.**

3. La Société Nationale pour le Développement Rural demande des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour Marché relatif à la fourniture de **Neuf (09) véhicules tout terrain dont une (1) station wagon et huit (8) pick up double cabine** de conformément aux spécifications contenues dans le Cahier des Clauses Techniques du présent marché :

4. La passation du présent Marché de fourniture sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés publics mauritanien.

5. Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante: la Société Nationale pour le Développement Rural (la SONADER) sise à Nouakchott, B.P. 321; Tél: 45 56 99 97 ; e-mail: sonader@sonader.mr à partir **du Vendredi 19 Août 2022.**

Attention de : *Directeur Général*

À l'attention de : Monsieur le Directeur Général

Adresse: Route Nationale 1 Arafatt , Nouakchott, Mauritanie

SONADER : Nouakchott Mauritanie Tél. 00 (222) 525 21 61 E-mail : sonader@sonader.mr

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres contre un paiement non remboursable d'un montant de Trois Mille (3.000 MRU) au Trésor Public. Le document d'Appel d'offres sera déchargé au niveau de la Société Nationale pour le Développement Rural.

7. Les exigences en matière de qualifications des candidats sont :

Capacité financière :

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel aux cours des trois dernières années au moins, **égal à 4.000 000 MRU**
 - **Le candidat doit disposer d'une attestation d'autofinancement de 2 000 000 MRU**
 - **Capacité technique :**
 - **Avoir réalisé un marché de fourniture de véhicules tout terrain au cours des cinq dernières années,**
 - **Le candidat doit disposer en Mauritanie d'un service après-vente composé de :**
 - Un magasin de stockage de pièces de rechange,**
 - Un personnel qualifié,**
 - Moyen logistique de réparation et d'entretien**
- les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un montant de : **150.000 MRU. La période de validité de la caution est 120 jours à compter de la date de dépôt des offres.**

8. Les offres intitulées : « fourniture de **Neuf (09) véhicules tout terrain dont une (1) station wagon et huit (8) pick up double cabine** » doivent être remises au plus tard **le Lundi 19 Septembre 2022 à 12 H00 TU** à l'adresse suivante : **Commission des Marchés publics du Ministère de l'Agriculture Immeuble Mouna deuxième étage Avenue Mokhtar Ould DADDAH Nouakchott-Mauritanie.**

9. Les offres pour la fourniture de **Neuf (09) véhicules tout terrain dont une (1) station wagon et huit (8) pick up double cabine** seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le Lundi 19 Septembre 2022 à 12 H 30 TU** à l'adresse ci-dessus, **Commission des Marchés publics du Ministère de l'Agriculture** (CPMP/Agriculture), 2^{ème} étage Immeuble Mouna, Avenue Moctar Ould Daddah, Nouakchott, Mauritanie.

10. Les offres doivent être présentées en toutes taxes comprises TTC.

11 Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix jours (90 jours) à compter de la date limite de leur dépôt.

12. Les avis et décisions portant sur ce DAO peuvent être consultés sur le site de l'ARMP en Mauritanie.

**Le Directeur Général de la SOANDER
Memma BEIBATTA**